



Délai de traitement d'un dossier par un avocat

Par **Jérôme**, le **22/03/2014** à **18:12**

Bonjour,

J'ai rencontré en novembre dernier un avocat pour un projet de création d'entreprise nécessitant la rédaction de baux spécifiques, mon projet incluant une location/sous location.

Ayant déposé une avance de l'ordre de 40 % des frais demandés par l'avocat en décembre dernier, celui-ci me promettait un traitement de mon dossier sous 3 semaines (soit fin décembre). Aujourd'hui, après plusieurs relances, toujours pas de réponse.

Quelles sont mes possibilités pour faire en sorte que le travail soit fait et rapidement (c'est quand même mon but au départ) ou me faire rembourser mon avance.

Cordialement,

Jérôme